



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2023/146

Objet : Elections sénatoriales – Désignation de neuf délégués suppléants

Séance du vendredi 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du vendredi 2 juin 2023, se sont réunis au nombre de 25, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de
membres**

En exercice : 35

Présents à la

séance : 25

Excusés

représentés : 9

Absents : 1

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Grégory Gobron, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Gilles Melin, Souad Medani, Véronique Gauthier, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Denise Poezevara, Valérie Marion, Noureddine Siana, Fabrice Deraedt, Séverin Yapo, Nejla Toptas, Jérémy Kawouk, Christian Amar Henni, José Peres, Christine Tisserand, Claude Stillen, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau

Excusés représentés :

Kykie Basseg à Annabelle Mallet, Sofiane Seridji à Séverin Yapo, Josiane Berrebi à Grégory Gobron, Claudine Cordes à Marcus M'Boudou, Sylvie Deforges à Aurélie Monfils, Omar Abbazi à Gil Melin, Sonia Schaeffer à Serge Mercieca, Dounia Lebik à Véronique Gauthier, Laurent Stillen à Claude Stillen

Absents :

Loubna Ziani

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
9 juin 2023
DÉLIBÉRATION
N°2023/146

**Objet : Elections sénatoriales – Désignation de neuf
délégués suppléants**

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code électoral et notamment les articles L 280 à L293, R131 à R148 et R274 à R 276,

VU le décret n°2023-257 en date du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

VU la circulaire NOR:IOMA2308397J du Ministre de l'Intérieur en date du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

VU l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL/083 en date du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs,

VU les listes déposées auprès de Monsieur le Maire et enregistrées,

CONSIDERANT que les élections Sénatoriales sont prévues le 24 septembre 2023,

CONSIDERANT que pour ces élections, il s'agit de pourvoir à 170 sièges dans les départements classés dans l'ordre minéralogique de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales ainsi que ceux d'Ile-de-France, et outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint Pierre-et-Miquelon,

CONSIDERANT que les sénateurs sont élus pour 6 ans (soit de septembre 2023 à septembre 2029) par un collège comprenant les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux,

CONSIDERANT que le décret du 6 avril 2023 a procédé à la convocation des collèges électoraux pour cette élection en précisant que les conseils municipaux devaient se tenir le 9 juin 2023,

CONSIDERANT qu'il s'agit pour la Commune de Ris-Orangis, de désigner 9 délégués suppléants comme le précise l'arrêté préfectoral en date du 26 mai 2023,

CONSIDERANT que préalablement à l'ouverture du scrutin, ont été déposées les listes suivantes :

- Liste Ris pour Tous,
- Liste Ris en Avant,

2023/

CONSIDERANT que M. Grégory GOBRON a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil municipal,

CONSIDERANT que pour les opérations électorales, a été constitué le bureau électoral, présidé par le Maire et par :

- M. Marcus M'BOUDOU et Mme Denise POEZEVARA en leur qualité de membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin,
- M. Jérémy KAWOUK et Mme Nejla TOPTAS en leur qualité de deux membres les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

APRES DELIBERATION

PROCEDE à l'élection au scrutin secret, et à la représentation proportionnelle au plus fort reste des neuf délégués suppléants désignés en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Est annexée à la présente délibération la liste des délégués de droit et suppléants.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne



Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 16 JUIN 2023

Publié le : 16 JUIN 2023

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans le délai de recours de cinq jours fixé par l'article

R 119 du code électoral

2023/

**ANNEXE A LA DELIBERATION N°2023/146
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

Elections sénatoriales – Désignation des délégués

DELEGUES DE DROIT

Ordre du tableau	M./Mme	NOM	Prénom)	Nom de la liste
1	Madame	LAPLAZA Représentante de Stéphane RAFFALLI	Michèle	Ris pour Tous
2	Monsieur	GOBRON	Grégory	Ris pour Tous
3	Madame	MONFILS	Aurélie	Ris pour Tous
4	Monsieur	M'BOUDOU	Marcus	Ris pour Tous
5	Madame	BASSEG	Kykie	Ris pour Tous
6	Monsieur	MELIN	Gilles	Ris pour Tous
7	Madame	MEDANI	Souad	Ris pour Tous
8	Monsieur	SERIDJI	Sofiane	Ris pour Tous
9	Madame	GAUTHIER	Véronique	Ris pour Tous
10	Monsieur	MERCIECA	Serge	Ris pour Tous
11	Madame	MALLET	Annabelle	Ris pour Tous
12	Monsieur	VAN WAERBEKE	Siegfried	Ris pour Tous
13	Madame	LE QUEREC	Sémira	Ris pour Tous
14	Monsieur	FENÉ	Nicolas	Ris pour Tous
15	Madame	POEZEVARA	Denise	Ris pour Tous
16	Madame	BERREBI	Josiane	Ris pour Tous
17	Madame	CORDES	Claudine	Ris pour Tous
18	Madame	DEFORGES	Sylvie	Ris pour Tous
19	Monsieur	ABBAZI	Omar	Ris pour Tous
20	Madame	SCHAEFFER	Sonia	Ris pour Tous
21	Madame	MARION	Valérie	Ris pour Tous
22	Madame	SIANA	Noureddine	Ris pour Tous

2023/

23	Monsieur	DERAEDT	Fabrice	Ris pour Tous
24	Monsieur	YAPO	Séverin	Ris pour Tous
25	Madame	LEBIK	Dounia	Ris pour Tous
26	Madame	TOPTAS	Nejla	Ris pour Tous
27	Monsieur	KAWOUK	Jérémy	Ris pour Tous
28	Monsieur	HENNI	Christian Amar	pas de mandat
29	Monsieur	PERES	José	pas de mandat
30	Madame	ZIANI	Loubna	Absente
31	Madame	TISSERAND	Christine	pas de mandat
32	Monsieur	STILLEN	Claude	pas de mandat
33	Monsieur	STILLEN	Laurent	pas de mandat
34	Monsieur	DJANARTHANY	Sandanakichenin	Ris pour Tous
35	Monsieur	BROUSSEAU	Pierrick	Ris pour Tous

DELEGUES SUPPLEANTS

Ordre d'élection	M./Mme	NOM	Prénom	Nom de la liste
1	Madame	BERTHELEME	Agnès	Ris pour Tous
2	Monsieur	MOHAMED	Touhami	Ris pour Tous
3	Madame	FREBAULT	Nathalie	Ris pour Tous
4	Monsieur	BERRINI	Roger	Ris pour Tous
5	Madame	SOUVENT	Yvrose	Ris pour Tous
6	Monsieur	PLAÇAIS	Xavier	Ris pour Tous
7	Madame	LABORDERIE	Virginie	Ris pour Tous
8	Monsieur	KACIMI	Didier	Ris pour Tous
9	Madame	SAL	Morgane	Ris pour Tous

2023/

